

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 22 septembre, à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 septembre 2023, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	<p>Etaient présents : ANTONETTI Jean-Pierre, BARTOLI Jean-Christophe, BIANCONI Charles-Henri, GIUDICELLI Paul, POLVERINI Jérôme, QUILICHINI Paul, QUILICHINI Pierre, SAMPIERI Jean-Pierre, TOMASI Jean-Vincent, VAUTRIN Marie-Gabrielle.</p> <p>Etaient excusés et représentés par pouvoir : QUILICHINI-BERQUEZ Zélia, MANICCIA Christophe, SANTARELLI Félix.</p> <p>Etaient absents : CESARI Mathieu, CUCCHI Caroline.</p> <p>Secrétaire de séance : BARTOLI Jean-Christophe.</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.</p>
Présents : 10	
Votants : 13	

Objet : Financement végétalisation du village phase 1

Le Maire expose au Conseil Municipal,

Début juin, des arbres ont été plantés aux abords du pôle médical ainsi que de l'aire de jeux. Ces premiers travaux marquent le début d'un important travail de renaturation des espaces urbains de la commune, organisé en plusieurs phases selon le calendrier suivant :

- Automne 2023 (phase 1) : végétalisation de la place de la mairie, de la Traversa, des parkings communaux et complément de plantation au pôle médical et à l'aire de jeux.

Estimation des travaux : 61 000 €

- Automne 2024 (phase 2) : végétalisation de la cour et du parking de l'école, de la RT40, de Caldarello et de Pianottoli, du Piatonu puis de l'église et du port.

Cette renaturation est finançable via l'axe « renaturation des villes et des villages » du Fonds vert porté par l'Etat. Le plan de financement ci-dessous est relatif au financement **de la phase 1 uniquement**.

Le plan de financement proposé à l'appui de la demande de subvention est le suivant :

	Montant HT	TVA 10%	Montant TTC
Montant travaux	61 000 €	6 100 €	67 100 €

Sources de financement	Taux	Financement attendu
Fonds propres	20%	12 200,00 €
Sous-total autofinancement	20%	12 200,00 €
Fonds vert	80%	48 800,00 €
Sous-total subventions sollicitées	80%	48 800,00 €


Où le rapport ci-dessus et après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

DECIDE

Article 1 : de préciser par la présente au Fonds vert le montant de la demande de subvention de 48 800 €

Article 2 : de préciser que la commune a inscrit au budget sur ses fonds propres une dépense d'investissement de 12 200 €

Voix POUR :	13
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

<p>Affichée et transmise en Préfecture le : 29 septembre 2023</p>	<p>Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 22 septembre 2023, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 29 septembre 2023</p> <div style="text-align: center;">  <p>Le Maire Charles-Henri BIANCONI</p> </div>
---	---